



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément CE 1907/2006 (REACH)

Date de la dernière vérification : 2016-05-04  
Date de révision : 2015-10-30  
Date de publication : 2005-06-17

Numéro de version : 3.1

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

Fiche : 22606  
Code de produit 12nc : 9898 031 21381  
Fournisseur : MICRO POWER ELECTRONICS, INC.

13955 SW Millikan Way  
OR 97005 Beaverton  
Oregon  
États-Unis d'Amérique  
TEL:+1 503-693-7600  
FAX:+1 503-648-9625

Désignation : HS1/FRX LIMNO2 BATTERY (M5070A) (453564141462) : LITHIUM METAL BATTERIES [5.04 G LITHIUM]

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Description générale : BATTERY  
Application : Divers  
Utilisations déconseillées : Données non disponibles.

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur fiche de données de sécurité : Philips Electronics Nederland B.V., P.O. Box 218, 5600 MD Eindhoven, Tel. +31 (0)40 2747588  
Département responsable : dangerous.goods@philips.com

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : +31 (0)497-598315

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

**SGH: (CE) n° 1272/2008**

Non classé selon la classification SGH.

**CE: (CE) n° 67/548 ou 1999/45**

Non classé selon la classification CE.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

**SGH: (CE) n° 1272/2008**

SGH-Étiquette : non applicable

Remarques étiquetage SGH : aucun(e)

**CE: (CE) n° 67/548 ou 1999/45**

CE-Étiquette : non applicable

Remarques étiquetage CE : aucun(e)

### 2.3. Autres dangers

Si applicable: voir rubrique 6.1 et rubrique 7.1.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

Composant	No. CAS	No. Index	Pourcentage(%)	SGH-Étiquette
	No. CE	No. d'enregistrement		CE-Étiquette
LITHIUM	7439-93-2	003-001-00-4		GHS02
	231-102-5	01-2119966143-38		GHS05 H260 Water-react. 1 H314 Skin corr. 1B EUH014 F,C;R: 14/15 34
DIOXYDE DE MANGANÈSE	1313-13-9	025-001-00-3		GHS07
	215-202-6	01-2119452801-43		GHS08 H302 Acute tox. 4 H332 Acute tox. 4 H361fd Repr. 2 Xn;R: 62 63 20/22 Repr.Cat. 3
TRIFLUOROMÉTHANESULFONATE DE LITHIUM	33454-82-9			GHS07
	251-528-5			H315 Skin irrit. 2 H319 Eye irrit. 2 H335 STOT SE 3 Xi;R: 36/37/38
CARBONATE DE PROPYLÈNE	108-32-7	607-194-00-1		GHS07
	203-572-1	01-2119537232-48		H319 Eye irrit. 2 Xi;R: 36
DIMÉTHOXYÉTHANE, 1,2-	110-71-4	603-031-00-3		GHS02
	203-794-9	01-2119485981-24		GHS07 GHS08 H225 Flam. liq. 2 H332 Acute tox. 4 H360FD Repr. 1B EUH019 F,T;R: 60 61 11 19 20 Repr.Cat. 2

Pour le texte complet des phrases H, des mentions de danger et des phrases R mentionnées dans ce rubrique, voir rubrique 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

**Peau** : Non applicable.  
**Ingestion** : Non applicable.  
**Inhalation** : Non applicable.  
**Yeux** : Non applicable.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peau local : Non applicable.  
généralités : Non applicable.  
Ingestion local : Non applicable.  
généralités : Non applicable.  
Inhalation local : Non applicable.  
généralités : Non applicable.  
Yeux local : Non applicable.  
Remarques symptômes : Aucun(e).

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucun(e)

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

**Extincteurs adaptés**  
déterminé par les environs  
**Extincteurs inadaptés**  
non recherchable

## 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Produits de décomposition dangereux formés en cas de feu** : oxyde de lithium, oxydes du manganèse, monoxyde de carbone, fluorure d'hydrogène, oxydes de soufre

## 5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter des vêtements de protection et utiliser l'appareil de protection respiratoire autonome.

# RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

## 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

### Précautions

Utiliser équipement de protection. Voir la rubrique 8.

### Procédure en cas d'urgence

N'est pas à s'attendre.

## 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

\* Conformément aux prescriptions légales locales et nationales.

## 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

### Procédure en cas fuite

non applicable

## 6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir la rubrique 8 pour l'équipement de protection personnelle approprié.

Voir la rubrique 13 pour des renseignements supplémentaires sur le traitement des déchets.

# RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

## 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Observer les précautions sur l'étiquette.

Ne pas manger, boire ou fumer dans les zones de travail. Enlever les vêtements contaminés et de l'équipement de protection. Se laver les mains après avoir quitté la zone de travail.

**Aspiration locale** : Ne s'applique pas en conditions normales.

**Code de stockage (en faveur de PGS 15)** : M4

## 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Conditions de stockage** : Voir aussi éventuelle conseils de prudence et phrases S dans la rubrique 2.2. Stocker le produit loin d'autres sources de chaleur, sec.

## 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Données non disponibles.

# RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

## 8.1. Paramètres de contrôle

### Limite(s) d'exposition :

#### s'applique à: Pays-Bas (20 °C; 1013 mbar)

N'a déterminé aucune valeur TWA.

TWA(8 heures): 1 mg/m<sup>3</sup>

TWA(15 minutes): 3 mg/m<sup>3</sup>

N'a déterminé aucune valeur TWA.

N'a déterminé aucune valeur TWA.

N'a déterminé aucune valeur TWA.

#### s'applique à: Belgique (20 °C; 1013 mbar)

TWA(8 heures): 0.2 mg/m<sup>3</sup>

#### s'applique à: Allemagne (20 °C; 1013 mbar)

TWA(8 heures): 0.2 mg/m<sup>3</sup>

TWA(15 minutes): 1.6 mg/m<sup>3</sup>

TWA(8 heures): 0.02 mg/m<sup>3</sup>

LITHIUM

DIOXYDE DE MANGANÈSE(comme le manganèse)

DIOXYDE DE MANGANÈSE(comme le manganèse)

TRIFLUOROMÉTHANESULFONATE DE LITHIUM

CARBONATE DE PROPYLÈNE

DIMÉTHOXYÉTHANE, 1,2-

DIOXYDE DE MANGANÈSE(comme le manganèse)

DIOXYDE DE MANGANÈSE(comme le manganèse, poussière inhalable)

DIOXYDE DE MANGANÈSE(comme le manganèse, poussière inhalable)

DIOXYDE DE MANGANÈSE(comme le manganèse, poussière respirable)

TWA(15 minutes): 0.16 mg/m3

DIOXYDE DE MANGANÈSE(comme le manganèse, poussière respirable)

**s'applique à: États-Unis d'Amérique (25 °C; 1013 mbar)**

TWA(8 heures): 0.02 mg/m3

DIOXYDE DE MANGANÈSE(comme le manganèse, poussière respirable) - [selon ACGIH]

TWA(8 heures): 0.1 mg/m3

DIOXYDE DE MANGANÈSE(comme le manganèse, poussière inhalable) - [selon ACGIH]

TWA(8 heures): 5 mg/m3 C

DIOXYDE DE MANGANÈSE(comme le manganèse) - [selon OSHA]

**s'applique à: Suède (20 °C; 1013 mbar)**

TWA(8 heures): 0.02 mg/m3 C

LITHIUM(comme poussière inhalable)

TWA(8 heures): 0.2 mg/m3

DIOXYDE DE MANGANÈSE(comme le manganèse, poussière)

TWA(8 heures): 0.1 mg/m3

DIOXYDE DE MANGANÈSE(comme le manganèse, poussière respirable)

TWA(8 heures): 0.02 mg/m3 C

TRIFLUOROMÉTHANESULFONATE DE LITHIUM(comme le lithium, poussière inhalable)

**s'applique à: Suisse (20 °C; 1013 mbar)**

TWA(8 heures): 0.5 mg/m3

DIOXYDE DE MANGANÈSE(comme le manganèse, poussière inhalable)

**s'applique à: Chine (20 °C; 1013 mbar)**

TWA(8 heures): 0.15 mg/m3

DIOXYDE DE MANGANÈSE

C=Ceiling; S=Skin

**Remarques limite(s) d'exposition :**

aucun(e)

**DNEL (Derived No Effect Level)**

Travailleur - Inhalation - Exposition à long terme - Effets systémiques: 4.2 mg/m3

LITHIUM  
Source : Chemicalcards

Travailleur - Cutanée - Exposition à long terme - Effets systémiques: 12 mg/kg p.c./jour

LITHIUM

Travailleur - Inhalation - Exposition à long terme - Effets systémiques: 0.2 mg/m3

Source : Chemicalcards

Travailleur - Cutanée - Exposition à long terme - Effets systémiques: 0.0041 mg/kg p.c./jour

DIOXYDE DE MANGANÈSE

Travailleur - Inhalation - Exposition à long terme - Effets systémiques: 3.1 mg/m3

Source : Chemicalcards

Travailleur - Cutanée - Exposition à long terme - Effets systémiques: 1.1 mg/kg p.c./jour

DIOXYDE DE MANGANÈSE

Source : Chemicalcards

DIMÉTHOXYÉTHANE, 1,2-

Source : Chemicalcards

DIMÉTHOXYÉTHANE, 1,2-

Source : Chemicalcards

**PNEC (Predicted No Effect Concentration)**

Eau douce: 1.7 mg/l

LITHIUM

Source : Chemicalcards

Eau salée: 0.17 mg/l

LITHIUM

Source : Chemicalcards

Dégagements intermittent: 1.7 mg/l

LITHIUM

Source : Chemicalcards

Eau douce: 0.00014 mg/l

DIOXYDE DE MANGANÈSE

Source : Chemicalcards

Eau salée: 0.000014 mg/l

DIOXYDE DE MANGANÈSE

Source : Chemicalcards

Dégagements intermittent: 0.00074 mg/l

DIOXYDE DE MANGANÈSE

Source : Chemicalcards

Eau douce: 6.4 mg/l

DIMÉTHOXYÉTHANE, 1,2-

Source : Chemicalcards

Eau salée: 0.64 mg/l

DIMÉTHOXYÉTHANE, 1,2-

Source : Chemicalcards

Dégagements intermittent: 40 mg/l

DIMÉTHOXYÉTHANE, 1,2-

Source : Chemicalcards

## 8.2. Contrôles de l'exposition

**Équipement de protection individuelle avisé :**

Mains : non applicable  
Temps de pénétration : non applicable  
Yeux : non applicable  
Respiration : non applicable  
Peau : aucun (en cas d'utilisation normale)

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État d'aggrégation : pile  
Couleur : dépendant du type  
Odeur : inodore  
Seuil olfactif (20°C; 1013 mbar) : non recherché  
pH : non applicable  
Point/gamme de fusion : non recherché  
Point/gamme d'ébullition : non recherché  
Point/gamme d'éclair : non applicable  
Vapeur rapidité/gamme : non applicable  
Inflammabilité (solide, gaz) : données non disponibles  
Limites d'explosion : non applicable  
Pression de vapeur : non applicable  
Densité : non recherché  
Solubilité dans l'eau : non applicable  
Log Po/w : <0 DIOXYDE DE MANGANÈSE Source : IUCLID

	-0.49	TRIFLUOROMÉTHANESULFONATE DE LITHIUM	<b>Source</b>	: Easi View
	-0.48	CARBONATE DE PROPYLÈNE	<b>Source</b>	: IUCLID
	-0.21	DIMÉTHOXYÉTHANE, 1,2-	<b>Source</b>	: ChemDat (Merck)
<b>Température d'autocombustion</b>	:	non applicable		
<b>Température d'analyse</b>	:	non recherchable		
<b>Viscosité</b>	:	non applicable		
<b>Explosions possibles de substances solides dans l'air</b>	:	non applicable		
<b>Propriétés comburantes</b>	:	non		

## 9.2. Autres informations

<b>Solubilité dans gras</b>	:	non applicable
<b>Charge électrostatique</b>	:	non recherchable

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Voir rubrique 10.2 - 10.6.

### 10.2. Stabilité chimique

La substance ou le mélange est stable dans des conditions normales. Voir aussi rubrique 10.4.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

<b>Réaction à l'eau</b>	:	non
<b>D'autres conditions dangereuses</b>	:	Données non disponibles.

### 10.4. Conditions à éviter

Données non disponibles.

### 10.5. Matières incompatibles

<b>Réactions dangereuses avec</b>	:	aucun(e)
-----------------------------------	---	----------

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

<b>Produits d'analyse dangereux en cas chauffage</b>	:	aucun(e)
--	---	----------

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë par voie orale

LD-50: >3.478 g/kg (ORL-RAT)	DIOXYDE DE MANGANÈSE	<b>Source</b>	: ChemDat (Merck)
LD-50: 29 g/kg (ORL-RAT)	CARBONATE DE PROPYLÈNE	<b>Source</b>	: IUCLID
LD-50: 5.37 mg/kg (ORL-RAT)	DIMÉTHOXYÉTHANE, 1,2-	<b>Source</b>	: ChemDat (Merck)
LD-50: 3.2 g/kg (ORL-MUS)	DIMÉTHOXYÉTHANE, 1,2-	<b>Source</b>	: Sigma-Aldrich

#### Toxicité aiguë par voie cutanée

LD-50: >5 g/kg (SKN-RAT)	DIMÉTHOXYÉTHANE, 1,2-	<b>Source</b>	: ChemDat (Merck)
--------------------------	-----------------------	---------------	-------------------

#### Toxicité aiguë par inhalation

Il n'y a pas de données disponibles.

#### Test d'Ames

négatif	CARBONATE DE PROPYLÈNE	<b>Source</b>	: IUCLID
négatif	DIMÉTHOXYÉTHANE, 1,2-	<b>Source</b>	: ChemDat (Merck)

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

La substance ou le mélange n'est pas classé pour la corrosion cutanée/irritation cutanée.

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

La substance ou le mélange n'est pas classé pour les lésions oculaires graves/irritation oculaire.

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

La substance ou le mélange n'est pas classé pour la sensibilisation respiratoire ou cutanée.

#### Mutagénicité sur les cellules germinales

La substance ou le mélange n'est pas classé pour la mutagénicité sur les cellules germinales.

#### Cancérogénicité

La substance ou le mélange n'est pas classé pour la cancérogénicité.

#### Informations complémentaires relatives à la cancérogénicité (NTP, IARC, OSHA)

NTP: non	IARC: non	OSHA: non	LITHIUM
NTP: non	IARC: non	OSHA: non	DIOXYDE DE MANGANÈSE

NTP: non	IARC: non	OSHA: non	TRIFLUOROMÉTHANESULFONATE DE LITHIUM
NTP: non	IARC: non	OSHA: non	CARBONATE DE PROPYLÈNE
NTP: non	IARC: non	OSHA: non	DIMÉTHOXYÉTHANE, 1,2-

#### Toxicité pour la reproduction

La substance ou le mélange n'est pas classé pour la toxicité pour la reproduction.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

La substance ou le mélange n'est pas classé pour la toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

La substance ou le mélange n'est pas classé pour la toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée.

#### Danger par aspiration

La substance ou le mélange n'est pas classé pour la danger par aspiration.

#### Symptômes

Peau	local	: Non applicable.
	généralités	: Non applicable.
Ingestion	local	: Non applicable.
	généralités	: Non applicable.
Inhalation	local	: Non applicable.
	généralités	: Non applicable.
Yeux	local	: Non applicable.
Remarques symptômes		: Aucun(e).

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

#### Ecotoxicité

LC-50: 5300 mg/l/96H (Fish)	CARBONATE DE PROPYLÈNE	Source	: IUCLID
EC-50: >500 mg/l/48H (Daphnia)	CARBONATE DE PROPYLÈNE	Source	: IUCLID
IC-50: >500 mg/l/72H (Algae)	CARBONATE DE PROPYLÈNE	Source	: IUCLID
LC-50: >500 mg/l/96H (Fish)	DIMÉTHOXYÉTHANE, 1,2-	Source	: ACROS

### 12.2. Persistance et dégradabilité

<b>Besoins en oxygène biologique (5)</b>	: 0.025 g/g	CARBONATE DE PROPYLÈNE	Source	: IUCLID
<b>Besoins en oxygène chimique Biologique(5)/chimique besoins en oxygène quotient</b>	: 1.29 g/g	CARBONATE DE PROPYLÈNE	Source	: IUCLID
	: 0.019	CARBONATE DE PROPYLÈNE		
<b>Décomposabilité</b>	: pas facilement	DIOXYDE DE MANGANÈSE	Source	: ACROS
		CARBONATE DE PROPYLÈNE	Source	: IUCLID

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

<b>Facteur de bioconcentration (BCF)</b>	: non recherchable			
<b>Log Po/w</b>	: <0	DIOXYDE DE MANGANÈSE	Source	: IUCLID
	-0.49	TRIFLUOROMÉTHANESULFONATE DE LITHIUM	Source	: Easi View
	-0.48	CARBONATE DE PROPYLÈNE	Source	: IUCLID
	-0.21	DIMÉTHOXYÉTHANE, 1,2-	Source	: ChemDat (Merck)

### 12.4. Mobilité dans le sol

<b>Constante d'Henry</b>	: 9.92E-8 atm m3/mol	TRIFLUOROMÉTHANESULFONATE DE LITHIUM	Source	: Easi View
	3.63E-4 atm m3/mol	CARBONATE DE PROPYLÈNE	Source	: Easi View

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Données non disponibles.

### 12.6. Autres effets néfastes

Remarques écotoxicité : aucune

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

\* Conformément aux prescriptions légales locales et nationales.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1. Numéro ONU

ADR/RID : 3090  
IMDG/IMO : 3090  
IATA/ICAO : 3090

Remarques IATA/ICAO : Le produit doit être transporté conformément aux règlements de l'IATA PACKING INSTRUCTION 968 - SECTION IA (Répond aux GENERAL REQUIREMENTS de l'IATA PACKING INSTRUCTION 968).  
The batteries meet the requirements of each test of the "UN Manual of Tests and Criteria, Part III, subsection 38.3".

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/RID : LITHIUM METAL BATTERIES  
IMDG/IMO : LITHIUM METAL BATTERIES  
IATA/ICAO : LITHIUM METAL BATTERIES

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID : 9                      IMDG/IMO : 9                      IATA/ICAO : 9

#### 14.4. Groupe d'emballage

ADR/RID : aucun(e)              IMDG/IMO : aucun(e)              IATA/ICAO : aucun(e)

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

Polluant marin : non

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Numéro d'identification du danger (ADR/RID) : aucun(e)  
EmS (IMDG/IMO) : F-A, S-I

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Données non disponibles.

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

- Données non disponibles.

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

- Données non disponibles.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

Remarques Fiche : La présence de batteries de lithium donne une grande danger d'incendie.

#### Résumé des phrases H pertinentes pour tous les composants dans rubrique 3

H225              Liquide et vapeurs très inflammables.  
H260              Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables qui peuvent s'enflammer spontanément.  
H302              Nocif en cas d'ingestion.  
H314              Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.  
H315              Provoque une irritation cutanée.  
H319              Provoque une grave irritation oculaire.  
H332              Nocif par inhalation.  
H335              Peut irriter les voies respiratoires.  
H360FD              Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.  
H361fd              Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.  
EUH014              Réagit violemment au contact de l'eau.  
EUH019              Peut former des peroxydes explosifs.

#### Résumé des mentions de danger pertinentes pour tous les composants dans rubrique 3

C                      CORROSIF  
F                      FACILEMENT INFLAMMABLE  
T                      TOXIQUE  
Xi                      IRRITANT  
Xn                      NOCIF

#### Résumé des phrases R pertinentes pour tous les composants dans rubrique 3

11                      Facilement inflammable.  
14/15                      Réagit violemment au contact de l'eau en dégageant des gaz extrêmement inflammables.

19	Peut former des peroxydes explosifs.
20	Nocif par inhalation.
20/22	Nocif par inhalation et par ingestion.
34	Provoque des brûlures.
36	Irritant pour les yeux.
36/37/38	Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et le peau.
60	Peut altérer la fertilité.
61	Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
62	Risque possible d'altération de la fertilité.
63	Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

#### Conseils relatifs à la formation

Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

#### La signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

REACH	Registration, Evaluation and Authorisation of CHemicals
GHS	Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
CAS	Chemical Abstracts Service
TGG = TWA	Time Weighted Average
LEL	Lower Explosive Limit
UEL	Upper Explosive Limit
NTP	National Toxicology Program
KHC	Known Human Carcinogen
RAHC	Reasonably Anticipated Human Carcinogen
IARC	International Agency for Research on Cancer
OSHA	Occupational Safety & Health Administration
ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
RID	Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses
UN	United Nations
IMDG	International Maritime Dangerous Goods
IMO	International Maritime Organization
IATA	International Air Transport Association
ICAO	International Civil Aviation Organization
EmS	Emergency Schedule

\* Modifications par rapport à la version précédente.

Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité sont considérées comme exactes à la date de publication. Philips Electronics Nederland B.V. ne donne aucune garantie quant à sa teneur, ni à son adéquation à une fin ou un usage particuliers.